

Exercice n°5

Il convient de souligner une différence essentielle entre ce que l'on peut appeler l'ancienne division internationale du travail – fondée sur l'échange de produits de base provenant du tiers-monde contre des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés – et la division du travail qui s'esquisse aujourd'hui – fondée sur l'échange des produits manufacturés de consommation courante fabriqués par la main d'œuvre abondante et bon marché des pays en développement contre des produits plus sophistiqués incorporant surtout du capital et une technologie avancée fabriqués dans les pays anciennement industrialisés.

Dans le premier cas, les pays industrialisés ne produisent pas et ne pouvaient produire les matières premières exportées par le Tiers-monde. Il était donc de leur intérêt d'encourager de tels courants d'échange. La situation actuelle est tout à fait différente dans la mesure où les exportations manufacturées des PED viennent non pas pour « combler un vide » mais, au contraire, concurrencer de manière irrésistible, compte tenu des différences de coûts de main d'œuvre, les productions des pays industrialisés. Il n'est donc pas douteux que, tôt ou tard, ceux-ci seront contraints de réagir. Du reste, dès à présent, les signes avant-coureurs de ce **nouveau protectionnisme** se multiplient.

Source : Brunet et autres, Économie Terminale STG, Éditions Bréal 2006

Travail à faire

1	Définissez l'expression D.I.T.
2	Distinguez « ancienne DIT » et « nouvelle DIT ».
3	Expliquez en illustrant l'expression soulignée.